



LE MEADOWS

TENNIS et PICKLEBALL

REGLES ET LIGNES DE CONDUITE



REGLES ET LIGNE DE CONDUITE:

1. Les terrains de Tennis/Pickleball sont ouverts de 8h00 à 22h00 tous les jours.
2. Les priorités de jeu du Tennis et du Pickleball sont disponibles au lien suivant sur le site web du Club Alouette, ainsi qu'affiché sur le babillard des terrains:

<https://wp.leclubalouette.com/wp-content/uploads/2023/11/Horaire-Tennis-et-Pickleball-2023-26.pdf>

3. Les joueurs de Pickleball et de Tennis, peuvent prendre un terrain prioritaire où ils n'ont pas la priorité, mais **DOIVENT** libérer le terrain à l'arrivée du sport prioritaire au prochain changement de SERVICE. Les accessoires doivent être retirés à ce moment-là (Filets, balles, etc.).
4. De 18h00 à 22h00, les deux terrains sont ouverts à tous, sans priorité.

Exceptions

- Pendant le tournoi annuel de tennis en double, la plupart des matchs se joueront entre 13h00 et 16h00 sur le terrain Est. Aucun Pickleball ne sera joué sur le terrain Ouest lors de la finale du tournoi de tennis.
 - Une fois le tournoi terminé, les règles et lignes directrices régulières rentreront en vigueur.
- Le tournoi de Pickleball se fera sur une ou deux journée complète. Le pickleball aura donc priorité sur l'ensemble des terrains (4) lors de ces journées.
 - Une fois le tournoi terminé, les règles et lignes directrices régulières rentreront en vigueur.

- ✓ Des vêtements appropriés sont obligatoires sur les courts en tout temps : Chandail, short ou pantalon et espadrilles.
- ✓ Tous les résidents approuvés du Meadows ont des privilèges égaux, y compris les propriétaires, les locataires et les invités enregistrés. En ce qui concerne les activités sous la gouverne du Club Alouette, ceux-ci sont réservés aux membres seulement.
- ✓ Il est entendu, que tout joueur venant de l'extérieur du Meadows peut être invité aux terrains de tennis du Meadows. A condition d'être accompagné d'un nombre égal ou supérieur de résidents du Meadows.